

sages, ou, pour y parvenir, il faudroit une plus grande quantité de chaux, augmenter les prix que nos thoilles ne peuvent supporter.

J'eü une grande dissertation avec ces M^{rs} de la verrerie à leur passage pour Lyon, sur ce fait, et ils se rendirent à ne prendre des cendres neuves que depuis Roanne au-delà de la Loyre en la decendent, c'est-à-dire dans le Bourbonnois, Auvergne, Charollois et du costé de St-Haon, la Pacaudière, Marcigny, la Palisse, Cusset et autres où les bois abondent et où ils en doivent trouver pour leur consommation, mais dans tout le Forest et Beaujollois il doit leur estre défendu de s'en pourvoir aucunement.

A l'égard des cendres lescivées, ils en trouveront beaucoup dans nos blanchisseries et, en les achettent peu de chose de plus que les autres particuliers, ils en auront assurément la préférence.

Ces M^{rs} verriers m'avoient promis, vu la conséquence de mes observations, de me voir à leur retour de Lyon et combiner les mesures pour, en établissent leur fabriques, ne pas ruiner la notre, ce dont j'avois eu l'honneur de vous informer, Monseigneur, ils n'ont point parut ches moy et ont passé icy.

Je souhette, Monseigneur, que vous soyés content de mes observations ; elles sont justes et vrayes, M^r Gaudinot vous en enverrat de plus détaillées, quand vous en désirerés ; de ma part, j'aurai bien de la satisfaction de vous estre utile.

J'ay l'honneur d'estre avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MONTGALAND.